

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHAMBÉRY, le 27 janvier 2026

## RISQUES NATURELS

### Haute-Maurienne : le versant du Freney sous haute surveillance.

Depuis 2016, le versant de la forêt du Freney, sur la commune du même nom, fait l'objet d'une surveillance attentive et continue du Conseil départemental. En lien avec les partenaires, tous sont mobilisés pour garantir la sécurité des usagers de la RD 1006, de la voie SNCF et de l'A43. Ces derniers mois, les mouvements de terrain mesurés s'accélèrent sur cette zone qui n'a rien de commun avec la falaise de la Praz. Les cycles de gel-dégel et les précipitations pourraient accentuer ce phénomène et entraîner principalement des coulées de boue. Sur la RD 1006, les usagers sont invités à respecter scrupuleusement le dispositif de barrières automatisées qui permet de fermer, si besoin, l'axe à la circulation.

Contrairement à la falaise de La Praz, la zone instable du Freney se situe en retrait et à 900 m de hauteur de la RD 1006. Elle se caractérise également par une pente moins abrupte et par une zone boisée en contrebas qui arrêtent les matériaux. En cas d'épisode météorologique marqué, ces éboulis pourraient générer des coulées de boue qui arriveraient, de manière ponctuelle, sur la RD 1006 par les torrents du Sartay ou du Savoutier. Le risque de chutes de très gros blocs isolés pouvant arriver jusqu'à la route départementale existe, mais il est considéré comme faible à ce jour.

#### Un dispositif de surveillance et de prévention renforcé et automatisé

Le site du Freney bénéficie d'un système de surveillance performant, comprenant des caméras, des extensomètres, des détecteurs de chutes de blocs et de coulées de boue ainsi que des feux rouges clignotants sur la RD 1006. En cas de mouvements détectés, ces derniers activent la fermeture automatique des barrières et empêchent les véhicules de passer. L'ouvrage de franchissement du Sartay a également été remplacé par un ouvrage de plus grande capacité pour permettre le passage des petites et moyennes coulées de boues.

Ces aménagements et dispositifs sont actuellement complétés par l'installation de caméras supplémentaires, y compris sur le versant opposé. Par ailleurs, le Département renforce sa signalétique et ses aménagements le long de la RD 1006 pour interdire aux véhicules de stationner sur la chaussée.

#### Une coordination permanente

Le Conseil départemental, les services de l'État, les gestionnaires ferroviaire et autoroutier ainsi que les collectivités locales travaillent en étroite coordination. Selon l'évolution de la situation et la météorologie, des mesures préventives et temporaires pourraient être décidées dans des délais brefs (adaptation de la circulation, déviations, fermetures ponctuelles), toujours dans un objectif de sécurité et de continuité des déplacements. Le cas échéant, les usagers devront faire preuve de vigilance et observer strictement les signalétiques, barrages et interdiction de circuler. À ce jour, aucune mesure particulière n'est activée.



Suivez toute l'actualité des routes du département sur [savoie-route.fr](http://savoie-route.fr)

#### CONTACTS PRESSE

Département Savoie • Nacima Yakouben • 06 07 56 73 19 • [nacima.yakouben@savoie.fr](mailto:nacima.yakouben@savoie.fr)  
Préfecture de la Savoie • [pref-presse@savoie.gouv.fr](mailto:pref-presse@savoie.gouv.fr)